

GIUSEPPE CAFIERO, NOUVEL ASSOCIÉ PROMU AU SEIN DU CABINET WILDGEN

Luxembourg, 06 septembre 2021 – Le cabinet d’avocats d’affaires luxembourgeois, Wildgen, poursuit son expansion et annonce la cooptation de Giuseppe Cafiero en tant que nouvel Associé. Spécialiste du droit bancaire et financier, de l’assurance et de la réassurance, il assurera ses nouvelles fonctions dès ce mois de septembre.



Membre du Barreau de Luxembourg depuis 2011, Giuseppe a débuté sa carrière chez Wildgen la même année. Il a rejoint l’équipe de Michel Bulach et s’est spécialisé en droit bancaire et financier, de l’assurance et de la réassurance. Il accompagne des institutions financières, des compagnies d’assurance et de réassurance et leurs clients tant sur les aspects réglementaires que transactionnels.

En matière bancaire et financière, il intervient sur tout type d’opérations de crédit, d’investissement, de restructuration de dette et de financement structuré. Sa pratique se concentre notamment sur les opérations de titrisation et les investissements sur les marchés européens du crédit (NPLs).

Quant au secteur (ré)assurantiel, outre les aspects réglementaires, sa pratique se consacre tout particulièrement sur les opérations de M&A et de transferts de



portefeuilles.

Michel Bulach, Associé responsable de l'équipe *Banking & Finance* commente cette nomination, « *Giuseppe est l'exemple même de l'évolution et de l'épanouissement professionnel valorisés par notre cabinet. Pendant ses 10 années au sein du cabinet, il a gagné la confiance de nos clients sur des opérations complexes et sensibles, en alliant probité, pugnacité et technicité. Notre ambition a toujours été de fournir une expertise de haut niveau associée à un service sur-mesure et Giuseppe en est un parfait garant. Nous sommes fiers de le compter désormais parmi nos associés.* »

Giuseppe, qui conseille une clientèle prestigieuse locale et internationale nous détaille son ambition « *En tant que nouvel associé, il me tient à cœur de développer un portefeuille de clients européens et notamment italiens. En ce sens, mes racines italiennes sont pour moi une force et une plus-value qu'il me tarde de mettre au service de ces clients en leur offrant une assistance en droit luxembourgeois dans leur langue maternelle.* »

A PROPOS DE WILDGEN S.A.

Fondé en 1923, le cabinet d'avocats d'affaires Wildgen est aujourd'hui l'un des acteurs juridiques les plus importants et renommés au Luxembourg. Cabinet full-service, Wildgen a connu un essor constant, possédant une longue et solide tradition en opérations transfrontalières et entretenant un important réseau international d'experts et de correspondants.

Wildgen est entièrement dévoué au succès de ses clients et conseille un grand nombre de multinationales, de fonds d'investissement et de pension ainsi que des banques, des institutions financières, des compagnies d'assurance et des particuliers fortunés.

Wildgen accompagne ses clients dans toutes leurs démarches juridiques en rapport avec les domaines suivants : droit bancaire et financier, droit commercial, contentieux, droit des sociétés, protection des données, propriété intellectuelle et nouvelles technologies, droit du travail, assurance et réassurance, fonds d'investissement, droit fiscal, énergie, droit immobilier, capital-investissement et capital-risque, transport, art, finance durable.

Contact presse : Stephanie Leclercq, CMO – stephanie.leclercq@wildgen.lu